

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
(directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement

Fonctions (profil proposé)

Directeur adjoint en charge de la Direction des affaires générales, des affaires juridiques et de la communication

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,4 / 2,6

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Centre hospitalier de ROANNE (LOIRE) <http://www.ch-roanne.fr/>

Adresse :

28 Rue de Charlieu - 42328 ROANNE Cedex

Personne à contacter :

- **Dominique HUET**, 06 33 75 66 44 ; 04 77 44 33 14
Directeur

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier de Roanne, hôpital de référence du bassin de santé roannais, 160.000 habitants, se situe parmi les six plus grands établissements publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes (hors CHU). C'est un établissement à fort potentiel.

Doté de 991 lits et places sur deux sites distants de 5 km, il offre un plateau technique de haut niveau.

Le budget (CRP + budgets annexes), s'élève à 180 M€.

2 145 ETP dont 270 personnels médicaux (y compris SF), y travaillent. Il est organisé en 7 pôles d'activité.

L'établissement a réalisé ces dernières années un important programme de travaux (plus de 150 M d'€). Les locaux et équipements sont de très grande qualité.

Après plusieurs années d'importants déficits qui avaient conduit à sa mise sous administration provisoire pendant 1 an (avril 2014 à mai 2015), les efforts engagés par l'ensemble de la communauté hospitalière ont fini par porter leurs fruits. Le Centre Hospitalier de Roanne a en effet retrouvé en 2016 un équilibre financier qui lui permet de retrouver des moyens et une ambition pour le territoire.

Un résultat atteint grâce aux actions accomplies ces dernières années avec la mobilisation de l'ensemble des professionnels de l'établissement mais aussi grâce à une augmentation importante de son activité, preuve de la confiance de la population à son égard.

Il fait partie du GHT Loire depuis juillet 2016 (établissement support CHU de St Etienne).

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction : L'équipe de direction, outre le chef d'établissement, comprend 6 cadres de direction :

- 1 - Directeur des affaires générales, juridiques et de la communication,
- 2 - Directeur des soins et de la clientèle,
- 3 - Directeur des ressources humaines,
- 4 - Directeur des finances,
- 5 - Directeur des services économiques, techniques, logistiques et du système d'information,
- 6 - Directeur des affaires médicales (partagé avec CHU voisin)

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le périmètre du poste comprend :

- **les affaires générales** :

1 - préparation et suivi des instances (à l'exception de celles préparées par la DRH),

2 - suivi du projet d'établissement

3 - élaboration, gestion et suivi des dossiers d'autorisation, des visites de conformité et d'inspection des activités et équipements

4 - rédaction et suivi des conventions de partenariats avec les partenaires extérieurs (établissements publics, privés, réseaux, associations ...)

5 - responsable de la contractualisation interne (contrats de pôle) et de leur suivi

6 - pilotage de projets transversaux et stratégiques proposé par le Chef d'établissement

7 - représentation du Chef d'établissement dans différentes réunions

8 - réponse aux sollicitations quotidiennes internes et externes liées à la fonction de DAG

- **le suivi projet GHT** : animation projet médical partagé du bassin Roannais et suivi du projet médical du GHT

- **les affaires juridiques**

1 - suivi des contentieux,

2 - réponses aux questions posées par les autres directions fonctionnelles

3 - préparation des dossiers en lien avec les assureurs du centre hospitalier, ou avec ses conseils juridiques

- **La communication**

1- responsabilité communication externe et interne : élaboration, mise en œuvre et évaluation de la politique de communication du centre hospitalier

